

LES 5 RÈGLES D'OR POUR LES SENIORS



Pour vous protéger
des vols par ruse
(faux policiers, gendarmes,
agents des eaux
ou de l'électricité ...)
ainsi que des escroqueries

1

JE N'OUVRE PAS MA
PORTE À UNE(I) INCONNUE(I) ET
J'UTILISE UN ENTREBAÏLLEUR
OU UN VISEUR OPTIQUE

2

JE NE ME FIE PAS AUX
BRASSARDS OU AUX EFFETS
PORTÉS MÊME SI LA
PERSONNE EST EN UNIFORME

3

JE NE DIVULQUE EN
AUCUN CAS L'ENDROIT OÙ JE
GARDE MES BIJOUX ET MON
ARGENT LIQUIDE

4

JE ME MÉFIE DES
DÉMARCHEURS
TROP ENTREPRENANTS

5

AU MOINDRE DOUTE,
UN SEUL NUMÉRO
POUR ALERTER
LA GENDARMERIE



EN CAS DE VOL
NE TOUCHEZ À RIEN !

- ▶ Prenez garde aux personnes se présentant sous de prétendues qualités professionnelles : policiers, pompiers, agents des eaux, de l'électricité ou du gaz.
- ▶ Lorsque l'on sonne à votre porte, identifiez toujours vos visiteurs : regardez d'abord par l'œillet ou la fenêtre, ou faites-vous installer une chaîne de sécurité afin de pouvoir discuter avec les visiteurs sans les laisser entrer.
- ▶ Demander toujours à voir la carte professionnelle du visiteur : un uniforme ne suffit pas à s'assurer de l'identité de votre visiteur. **En cas de doute, appelez le service dont il se réclame.**
- ▶ Évitez de laisser entrer chez vous des personnes inconnues, et si toutefois vous les laissez entrer, ne les laissez pas sans surveillance.
- ▶ Ne gardez pas d'importantes sommes d'argent ni de bijoux de grande valeur chez vous, ou du moins pas en évidence.
- ▶ **N'acceptez en aucun cas de montrer argent, bijoux ou carte de crédit.**
- ▶ Si un doute survient après avoir fait entrer vos visiteurs, notez tous les détails permettant un signalement de ceux-ci : ce sera utile pour la police ou la gendarmerie en cas de plainte.